



OFFRE DE BOURSE 2014-2015 DOCUMENT ÉLECTRONIQUE OFFICIEL

Le 22 avril 2014 No dossier : 29182

NIP:LEOGU0501

Monsieur Guillaume Léonard

CSSS-Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke 1036, rue Belvédère Sud Sherbrooke QC J1H 4C4 guillaume.leonard2@usherbrooke.ca

Programme : Programme de bourses de chercheur-boursier clinicien - Junior 1

Volet Clinique et épidémiologique

Titre du programme Mieux comprendre la chronicisation de la douleur à l'aide des techniques de

de recherche : neuroimagerie et de neurostimulation

Monsieur,

À l'occasion de sa dernière réunion, le Conseil d'administration du Fonds de recherche Québec - santé (FRQS) a procédé à l'attribution des bourses de chercheurs-boursiers pour l'exercice financier 2014-2015. Nous avons le plaisir de vous annoncer que le FRQS a approuvé l'octroi d'une bourse pour appuyer la demande énoncée cidessus.

RÉPARTITION DE LA BOURSE

Période d'octroi	Montant
1 ^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015	30260 \$
1 ^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016	31486 \$
1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	32635 \$
1 ^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018	33708 \$

Vous devez nous aviser par voie électronique via la section « *Gérer mon financement* » du site web du FRQS <u>dans les 30 jours de la présente</u>, de votre intention d'accepter ou de refuser la bourse. *Il est de votre responsabilité d'aviser votre établissement d'accueil si vous refusez la bourse*.

REMARQUES

- Le montant de cette bourse comprend votre traitement ainsi que 12% d'avantages sociaux.
- Si vous êtes récipiendaire d'une bourse d'un autre organisme avec évaluation par comité de pairs en 2014-2015 et que la bourse est moindre que celle du FRQS, vous êtes éligible à recevoir la différence entre les deux. Vous devez nous faire parvenir copie de la notification de cet octroi.
- D'ici la fin de la 1^e année, si ce n'est déjà fait, le FRQS s'attend à ce que vous vous conformiez aux règles en matière d'éthique prescrites au présent programme à la section « Formation de base en éthique de la recherche ».
- L'octroi de cette bourse est assujetti aux règles générales communes des fonds de recherche du Québec et à l'ensemble des conditions et exigences décrites sur le site web du FRQS.
- Les montants indiqués sont mentionnés à titre indicatif seulement. Ceux-ci peuvent être modifiés en tout temps par le conseil d'administration du FRQS, sans aucun préavis, en fonction notamment, de ses priorités stratégiques, de son processus budgétaire et des crédits qui sont alloués annuellement au FRQS par l'Assemblée nationale du Québec.

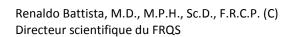
- Le FRQS requiert que sa contribution financière soit reconnue dans toute publication et document officiel réalisé grâce à cet octroi.
- L'institution qui administre votre bourse s'engage à verser un complément salarial.

VEUILLEZ NOTER QU'IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE TRANSMETTRE UNE COPIE DE CETTE LETTRE AUX AUTORITÉS UNIVERSITAIRES CONCERNÉES

CONDITIONS et/ou PARTICULARITÉS N/A

Si vous avez des questions à propos du processus de sélection, du paiement ou de l'administration de votre bourse, veuillez vous adresser à Madame Diane Farhat, responsable du programme (diane.farhat@frq.gouv.qc.ca).

Permettez-moi de vous souhaiter un franc succès dans vos activités de recherche.



- p.j. Commentaires du comité d'évaluation incluant cote scientifique globale et rang Rapports des deux évaluateurs rédigés avant la réunion du comité
- c.c. Mme Lyne Fortin
 M. Jean-Pierre Perreault

Protection des renseignements personnels – CONSENTEMENT

Tous les renseignements de nature personnelle ou scientifique recueillis par le FRQS sont assujettis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès). Le FRQS traite ces renseignements de manière confidentielle et ne les communique qu'avec le consentement de la personne concernée ou conformément aux dispositions de la Loi.

Les données recueillies par le FRQS ont servi et serviront à : établir l'admissibilité des demandes; sélectionner les membres de comités d'évaluation; évaluer les demandes; assurer la gestion des programmes et des octrois; procéder à des inventaires, des évaluations, des enquêtes, études ou analyses, dans le cadre de son mandat et conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à cet égard.

Ces activités peuvent nécessiter l'échange d'information avec les établissements de rattachement du demandeur. En acceptant le présent octroi, vous autorisez le Fonds de recherche du Québec – Santé à communiquer avec les établissements de rattachement concernés pour échanger tout renseignement relatif à la réalisation des activités énumérées précédemment.

Enfin, par souci de transparence dans la gestion de fonds publics, le nom des personnes et institutions récipiendaires, ainsi que des renseignements relatifs à ce financement (ex montant) seront rendus publics. En acceptant cet octroi, vous acceptez la diffusion de cette information.





OFFRE DE BOURSE 2014-2015 DOCUMENT ÉLECTRONIQUE OFFICIEL

Le 18 juillet 2014

No dossier : 30636

NIP: LEOGU0501

Monsieur Guillaume Léonard guillaume.leonard2@usherbrooke.ca

OBJET: Subvention d'établissement de jeune chercheur

Monsieur,

Par la présente, nous vous confirmons l'octroi d'une subvention d'établissement de jeune chercheur du FRQS, telle que vous l'avez accepté via la section « Gérer mon financement » de notre site web. Le FRQS a le plaisir de vous annoncer que cette subvention d'établissement a été majorée d'un montant annuel de 5 000 dollars, et ce, pendant toute la durée de la subvention.

RÉPARTITION DE LA SUBVENTION

Période d'octroi	Montant	Rapports financier à recevoir le :
1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015	15 000\$	
1 ^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016	15 000 \$	30 septembre 2017
1 ^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2017	15 000 \$	

REMARQUES

- L'octroi de cette subvention est assujetti aux règles générales communes des fonds de recherche du Québec et à l'ensemble des conditions et exigences décrites sur le site web du FRQS.
- Si vous êtes récipiendaire d'un support financier semblable d'un autre organisme avec évaluation par comité de pairs en 2014-2015, veuillez svp nous en informer et nous faire parvenir copie de la notification de cet octroi.
- Les montants indiqués sont mentionnés à titre indicatif seulement. Ceux-ci peuvent être modifiés en tout temps par le conseil d'administration du FRQS, sans aucun préavis, en fonction notamment, de ses priorités stratégiques, de son processus budgétaire et des crédits qui sont alloués annuellement au FRQS par l'Assemblée nationale du Québec.
- Le FRQS requiert que sa contribution financière soit reconnue dans toute publication et document officiel réalisé grâce à cet octroi.

VEUILLEZ NOTER QU'IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ DE TRANSMETTRE UNE COPIE DE CETTE LETTRE AUX AUTORITÉS UNIVERSITAIRES CONCERNÉES

Si vous avez des questions à propos du processus de sélection, du paiement ou de l'administration de votre subvention, veuillez vous adresser à Madame Diane Farhat, responsable du programme (diane.farhat @frq.gouv.qc.ca).

Permettez-moi de vous souhaiter un franc succès dans vos activités de recherche.

Renaldo Battista, M.D., M.P.H., Sc.D., F.R.C.P. (C)

Directeur scientifique du FRQS

Protection des renseignements personnels – CONSENTEMENT

Tous les renseignements de nature personnelle ou scientifique recueillis par le FRQS sont assujettis à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l'accès). Le FRQS traite ces renseignements de manière confidentielle et ne les communique qu'avec le consentement de la personne concernée ou conformément aux dispositions de la Loi.

Les données recueillies par le FRQS ont servi et serviront à : établir l'admissibilité des demandes; sélectionner les membres de comités d'évaluation; évaluer les demandes; assurer la gestion des programmes et des octrois; procéder à des inventaires, des évaluations, des enquêtes, études ou analyses, dans le cadre de son mandat et conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès à cet égard.

Ces activités peuvent nécessiter l'échange d'information avec les établissements de rattachement du demandeur. En acceptant le présent octroi, vous autorisez le Fonds de recherche du Québec – Santé à communiquer avec les établissements de rattachement concernés pour échanger tout renseignement relatif à la réalisation des activités énumérées précédemment.

Enfin, par souci de transparence dans la gestion de fonds publics, le nom des personnes et institutions récipiendaires, ainsi que des renseignements relatifs à ce financement (ex montant) seront rendus publics. En acceptant cet octroi, vous acceptez la diffusion de cette information.